

Publié le 22 décembre 2017

## Décès du cardinal Bernard Francis Law

À 86 ans, le cardinal Bernard Francis Law, ancien archevêque de Boston, vient de mourir. Il fut, en son temps, un des évêques les plus respectés d'Amérique, notamment pour son action auprès des minorités et pour son activité diplomatique de réconciliation internationale. Il était aussi, avec le cardinal O'Connor, l'un des grands protecteurs du mouvement pro-vie et un combattant intransigeant contre l'avortement. Il fut créé cardinal par Jean-Paul II en 1985.

Durant ses années de ministère sacerdotal, puis d'épiscopat, notamment durant les décennies 1970-1990, il fut réputé pour ses nombreuses actions en faveur des minorités noires. Il a également construit des églises dans les quartiers, asiatiques, haïtiens et latino-américains de Boston. Il a été en 1985 et 1989 un intermédiaire efficace du rétablissement de relations diplomatiques avec Cuba, en s'adressant directement à Fidel Castro. Son action a permis la visite de Jean-Paul II en 1998. Il a également eu une grande influence, aux côtés de Georges Bush senior sur la reddition du président Noriega au Panama, en 1990.

Aux États-Unis, on se rappelle encore la vibrante homélie faite à Saint-Patrick dans une église pleine à craquer au moment des funérailles du cardinal O'Connor, archevêque de New York, qui était son ami. Il ne craignit pas de dire que «l'héritage le plus important qu'il nous laisse, c'est la mémoire constante que l'Église doit être, sans ambiguïté, pro-life.» L'auditoire enthousiaste lui fit une ovation debout, et même Bill Clinton, alors président des États-Unis, et sa femme Hillary se sentirent obligés de se lever, sans pour autant applaudir. Cette intervention n'a pas dû lui faire des amis...

Deux ans plus tard débuta la terrible crise du scandale de la pédophilie. En 2000, les articles du Boston Globe (plus de 200) accusèrent les autorités du diocèse de Boston de négligence envers les prêtres pédophiles et d'indifférence envers les victimes d'abus sexuels. Le scandale s'amplifia et, en 2001, le cardinal Law reconnut publiquement qu'il avait reçu une lettre qui portait plainte contre un prêtre, le Père Johnny Geoganh, pour abus sexuel. Il l'avait alors changé de paroisse. Cet aveu s'accompagnait d'excuses envers les victimes. Cependant, l'aveu déclencha une avalanche de protestations telle que, finalement, Jean-Paul II accepta la démission du Cardinal Law, dont la situation était devenue ingérable dans son propre diocèse. Déjà, il avait dû régler les amendes judiciaires des 86 victimes de Geoganh, ce qui coûta 10 millions de dollars US à l'archevêché. Son successeur, le Cardinal O'Malley, finit le travail en indemnisant 552 victimes pour la jolie somme de 85 millions de dollars.

Devant ce «scandale», on a fini par ne plus voir la vérité. Le cardinal Law n'a jamais été condamné pour crime de complicité d'abus sexuel. Il a seulement été cité officiellement, comme témoin à charge – mis en examen – dans une enquête judiciaire officielle, un Grand Jury, comme témoin des

comportements de cover up des autorités ecclésiastiques envers des prêtres pédophiles. En Amérique, un Grand Jury n'est pas un tribunal ; c'est une commission chargée d'une enquête officielle, qui peut contraindre (sub pœna) des témoins à comparaître et à fournir les documents demandés. En ce qui le concernait lui-même, il s'agissait d'un seul cas, celui de l'abbé Johnny Geaghan. Il y en eut peut-être d'autres, mais il y eut probablement beaucoup de victimes et peu de plaintes. Sauf que les articles du Boston Globe avaient délié les langues. Quoi qu'il en soit, le cardinal Law est devenu le bouc émissaire et l'exemple mondialement cité de l'autorité ecclésiastique qui, à partir de l'an 2000, fut accusée d'un cover up systématique envers les prêtres pédophiles.

Rappelé à Rome, le cardinal Law devint en 2004 archiprêtre de la Basilique Sainte-Marie Majeure. Il continua de rendre discrètement de grands services à la Curie pour beaucoup d'affaires concernant les États-Unis. Citoyen du Vatican, ce qui est une coutume pour les ecclésiastiques qui travaillent au Vatican, mais évêque, ses funérailles ont eu lieu à la Basilique Saint-Pierre.

La vie du Cardinal Law est un exemple du dévouement le plus total et le plus fidèle, du sens du service apostolique de l'Église. Humilié jusqu'au plus intime de lui-même, il est demeuré debout, serviteur, priant, pardonnant. Espérons qu'un jour, la vérité resplendira et que l'on arrivera à mieux comprendre comment le pasteur est redevable des brebis qui lui sont confiées, qu'il n'est pas là pour «condamner», mais pour redresser tout en réparant le mal que la faiblesse humaine et la maladie peuvent infliger à des victimes innocentes. La tâche est rude et, à notre époque tout imprégnée de colère et de vengeance, incomprise.

Pierre Hardon

Retrouvez cet article sur notre [site](#)